

Covid-19 : près d'un actif en emploi sur deux a subi une dégradation de ses conditions de travail depuis le début de l'épidémie

 [lemonde.fr/economie/article/2021/05/29/covid-19-pres-d-un-actif-en-emploi-sur-deux-a-subie-une-degradation-de-ses-conditions-de-travail-depuis-le-debut-de-l-epidemie_6081993_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/05/29/covid-19-pres-d-un-actif-en-emploi-sur-deux-a-subie-une-degradation-de-ses-conditions-de-travail-depuis-le-debut-de-l-epidemie_6081993_3234.html)



Une Française en télétravail, à Vertou, près de Nantes, en mai 2020. LOIC VENANCE / AFP

La crise sanitaire a provoqué une dégradation, générale ou partielle, des conditions de travail pour un peu plus de 40 % de personnes en emploi. C'est l'un des principaux enseignements de l'étude publiée, vendredi 28 mai, par la direction chargée de la recherche (Dares) au ministère du travail. Le phénomène a été particulièrement net dans des professions très féminisées – du monde de la santé à l'action sociale, en passant par l'enseignement.

Conduite au premier trimestre, l'enquête repose sur un échantillon d'un peu plus de 17 000 individus exerçant une activité. Les situations s'avérant extrêmement diverses, la Dares a procédé à un classement des sondés en quatre sous-ensembles, selon les incidences de l'épidémie de Covid-19.

Un premier groupe, majoritaire, n'a quasiment pas connu de changement : il y a là essentiellement des hommes, ouvriers et employés de plus de 45 ans, qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction. Une deuxième catégorie, représentant 4 % des « *actifs occupés* », bénéficie, elle, d'une « *relative amélioration* » de ses conditions de travail : ce sont plutôt de jeunes hommes, ouvriers et

employés, toutefois plus exposés aux risques psychosociaux. On retrouve des travailleurs qui n'ont pas été placés au chômage partiel à 100 %, dans des secteurs fortement ébranlés par la crise comme l'hôtellerie-restauration, le voyage, la culture, etc.

En tête du classement, les infirmiers et sages-femmes

Le troisième groupe identifié par l'étude, qui rassemble 32 % des répondants, subit un sort moins enviable : les intéressés disent être confrontés à une « *intensification* » des tâches, mais précisent que le « *sens du travail* » en sort renforcé. C'est particulièrement le cas dans le secteur de la santé et de l'action sociale, l'enseignement et le commerce de détail. Soit une bonne partie des travailleurs de première et seconde lignes. Au sein de cette catégorie, il y a davantage de femmes, cadres et professions intermédiaires exerçant dans des établissements dont l'activité a fortement augmenté.

Pour les actifs soumis à une détérioration globale de leur situation, beaucoup de clignotants sont au rouge : surcharge et intensification du travail, horaires décalés plus fréquents, isolement

Quatrième et dernier sous-ensemble : celui des actifs soumis à une détérioration globale de leur situation (11 % de l'échantillon). Pour eux, beaucoup de clignotants sont au rouge : surcharge et intensification du travail, horaires décalés plus fréquents, isolement. Autant de nouvelles contraintes, qui amènent deux tiers d'entre eux à se déclarer davantage « *bouleversés, secoués, émus* » qu'avant l'épidémie. Leur sentiment d'utilité au travail s'en ressent fortement. Il s'agit, là encore, principalement de femmes, cadres et professions intermédiaires de l'enseignement, des banques ou des assurances. A noter que les télétravailleurs sont surreprésentés dans cette catégorie.

La Dares a également tenté de cerner « *les mécanismes* » de diffusion du SARS-CoV-2 « *en lien* » avec l'activité. Ainsi, 18 % des personnes en emploi indiquent avoir été atteintes par le Covid-19. A l'intérieur de cette catégorie, 28 % pensent que l'origine de l'infection se situe « *très probablement* » dans le cadre du travail (en tenant compte des trajets).

Ceux qui sont les plus touchés par la maladie se retrouvent, sans surprise, dans les secteurs de la santé, du social et de la sécurité, où les « *contacts en face-à-face* » avec autrui sont réguliers. En tête du classement, les infirmiers et sages-femmes : 29 % disent avoir contracté le Covid-19. Chez les aides-soignants, les pompiers et les individus travaillant dans la police ou l'armée, le pourcentage est presque aussi élevé (28 %). Les médecins, les professionnels de l'action sociale et de l'orientation ainsi que les vigiles et agents de gardiennage figurent également dans le peloton de tête (un peu plus de 20 %).

Un constat surprenant à propos des télétravailleurs

Ce sont aussi dans ces métiers que la contamination liée au travail est la plus importante. Exemple : deux tiers des infirmiers et sages-femmes qui sont tombés malades considèrent que la pathologie puise « *très probablement* » sa source dans l'accomplissement de leurs tâches. Chez les aides-soignants, le ratio est de 58 %.

Lire aussi « Le télétravail “sans limite” peut assurément être dévastateur »

Enfin, l'enquête fait un constat surprenant à propos des télétravailleurs : ceux qui exerçaient leur activité à la maison, en janvier, déclarent avoir contracté le Covid-19 un peu plus souvent que ceux qui étaient à leur poste *« depuis le début de la crise »* (19 % dans un cas, contre 17 % dans l'autre). Ces chiffres retiennent l'attention, car ils sont de nature à jeter le doute sur la rhétorique du gouvernement, qui prône le recours au télétravail pour limiter la propagation du SARS-CoV-2.

« Un temps de présence plus important à domicile, au contact de la famille ou des amis, peut favoriser une contamination dans le cadre personnel pour les télétravailleurs », avance prudemment la Dares. Lorsque le logement est exigu et le nombre d'occupants élevé, les infections d'origine *« non professionnelle »* apparaissent *« d'autant plus fréquente[s] »*. Autre facteur susceptible d'avoir joué : une *« sociabilité hors du cercle familial »* qui serait plus intense. Mais il est difficile, à ce stade, de tirer des conclusions, car l'étude ne permet pas de savoir où se trouvaient les télétravailleurs au moment où ils ont été infectés. D'après la Dares, des investigations supplémentaires *« sont nécessaires »* pour mesurer l'influence du télétravail dans la dynamique de diffusion du coronavirus.

Bertrand Bissuel et Raphaëlle Besse Desmoulières